

## Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 26 janvier 2022

---

Présents : Françoise ARNAUD, Dominique AUGER-LE SAUX Roger BALLAY, Sylvie BUHOT-ROSE, Guy CHANTELOT, Thomas DETWILER, Catherine GLATTLI, Sylvie LOUIS, Jean PERROT, Hélène PHAM

Représentée :

Marie-Christine GROH-DE LA RIVIERE,

ce qui porte à onze sur onze le nombre d'administrateurs présents ou représentés. Le quorum des deux tiers est atteint.

Thomas Detwiler, président de l'AREA, anime la séance.

L'ordre du jour est adopté tel que diffusé avec la convocation.

### **1. Cooptation de Hassika Mokrani et de Virginie Norcia comme administratrices**

Le conseil d'administration à l'unanimité décide de coopter provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée générale Hassika Mokrani et Virginie Norcia comme administratrices.

Le président souhaite la bienvenue à Hassika Mokrani et Virginie Norcia qui siègent pour la suite de la présente réunion, ce qui porte à treize sur treize le nombre d'administrateurs présents ou représentés.

### **2. Rapport d'activité 2021**

Thomas Detwiler résume le rapport d'activité 2021 qui a été joint à la convocation de la présente réunion.

Guy Chantelot s'interroge sur les raisons de la baisse du nombre de visiteurs à partir de 2018.

Hormis l'année 2020 qui intègre une fermeture la moitié de l'année, plusieurs administrateurs parmi ceux effectuant des permanences avancent l'hypothèse que la baisse du nombre de visiteurs peut être due à plusieurs facteurs dont le système de prise de rendez-vous mis en place avec le COVID (réticence du visiteur à laisser un message vocal), la peur du COVID et la rotation des conseillers Pôle Emploi qui connaissaient l'AREA et lui adressaient des demandeurs d'emploi.

Plusieurs administrateurs insistent sur l'importance de relancer les « prescripteurs » (les partenaires qui adressent des visiteurs à l'AREA).

Hassika Mokrani signale aussi un public de personnes sans emploi qui sont suivies par les services de solidarité territoriale (SST) pour pouvoir accéder au RSA, sans pour autant être inscrites à Pôle Emploi. Il faut donc tenir compte de ces services (SST13 à Antony) comme prescripteur.

Concernant TZCLD, Roger Ballay au nom de SNC a fait une proposition d'accompagnement, mais n'a vu aucun retour.

Concernant la formation bureautique, Thomas Detwiler indique que l'AREA préfère désormais orienter les visiteurs vers d'autres associations. Un partenariat a été noué avec Tous au web (Bagneux) : l'AREA a payé une inscription générique pour ses visiteurs et a prévu de rembourser des frais de cours tout visiteur dont Tous au web lui aura confirmé l'assiduité (assistance à tous les cours du module).

Roger Ballay signale que l'antenne de Verrières-Massy de la Croix-Rouge assure une permanence à Verrières-le-Buisson le samedi matin pour aider aux formalités administratives impliquant du numérique.

### **3. Examen des comptes 2021 et prévisionnel 2022**

Hélène Pham, trésorière, présente les grandes lignes du rapport financier qui a été joint à la convocation de la présente réunion.

La trésorière fait état de recettes en 2021 plus élevées que prévu grâce à des dons exceptionnels. Les dépenses ont été quant à elles globalement comme prévu avec des écarts significatifs en plus ou en moins pour certains postes pris séparément.

Le budget de dépenses (6 132 €) de 2022 revient à un niveau nettement inférieur à celui de 2021 (12 731 €).

### **4. Montant de la cotisation 2023**

Le conseil d'administration décide de proposer à l'assemblée générale que le montant de la cotisation soit maintenu à 10€.

### **5. Ordre du jour de l'assemblée générale**

Le conseil adopte à l'unanimité l'ordre du jour suivant pour la prochaine assemblée générale

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2021
- Rapport d'activité 2021
- Rapport financier sur l'exercice 2021 et les comptes prévisionnels 2022
- Montant de la cotisation pour 2023 (10€)
- Élection partielle des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

### **6. Questions diverses**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le secrétaire

Le Président

Jean Perrot

Thomas DETWILER